

Tafsir Baba Ndao Diouf

## Mémoire de Gorée dans la traite atlantique et culture de l'oralité

### Introduction

L'histoire de la traite atlantique à Gorée ne peut se comprendre sans la période qui a précédé la traite négrière, c'est-à-dire celle des expéditions et des découvertes chez les Européens qui voulaient rentabiliser leurs voyages. Des armateurs devaient se payer des bateaux, payer les membres de l'équipage, les frais de la traversée. Les expéditions étaient très coûteuses; ce qui constituait un lourd investissement qu'il fallait recouvrer. Après la découverte de l'Amérique et le début des expéditions des côtes atlantiques, l'idée d'une exploitation de l'Amérique s'est développée. Les esclavagistes ont pensé que la main-d'œuvre était nécessaire pour exploiter l'Amérique.

Gorée est un espace géographique et culturel qui a été – et qui est toujours – le témoin de la traite négrière pendant plusieurs siècles. C'est une petite île du Sénégal en Afrique de l'Ouest qui, en raison de son importance, est classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1978. Gorée a aujourd'hui 2 000 habitants. La première Maison des esclaves établie sur l'île date de 1536 et a été construite par les Portugais. Il y en a eu plusieurs par la suite. L'actuelle Maison des esclaves a été construite en 1776 par une famille française de Nantes (Pépin). C'est sous l'initiative de Danielle Mitterrand et Élisabeth Diouf (épouse de l'ancien président du Sénégal Abdou Diouf) que la Maison a été rachetée et rénovée par l'État en 1990.

Durant la traite, chaque maison accueillait quelques deux cents (200) esclaves pour le transit et cette pratique a duré trois siècles sans arrêt. C'est pourquoi, les estimations sur le nombre d'esclaves sont approximatives. Gorée était un centre de transit grâce à sa position géographique qui s'ouvre à l'océan. Les esclaves étaient capturés un peu partout en Afrique de l'Ouest et étaient regroupés à Gorée avant d'être déportés aux Amériques.

Les conditions de capture et d'arrêt étaient très difficiles; certains esclaves arrivaient à Gorée très épuisés physiquement à cause des affrontements, des guerres tribales, etc. Gorée était alors l'endroit idéal pour les faire reposer, parfois pour les « engraisser » comme du bétail avant la déportation et ainsi augmenter leur valeur marchande.

Parler de Gorée en tant que lieu symbolique de la traite transatlantique revient à parler de « l'Atlantique noir », notion créée par Paul Gilroy (2017) pour réfléchir sur les rapports triangulaires entre l'Afrique, les Amériques et l'Europe. Elle permet à la diaspora africaine en Amérique d'avoir un outil sur lequel elle peut s'appuyer pour penser l'histoire de l'esclavage.

L'esclavage est, en effet, un phénomène d'exploitation de l'homme par l'homme. Durant cette exploitation, les esclaves étaient considérés comme des biens susceptibles d'être échangés et non comme des êtres humains. On les échangeait contre des marchandises (miroir, vin rouge, ustensiles de cuisine, etc.) avant de les transporter comme du bétail vers les Amériques. Ce commerce, appelé « triangulaire » se déroulait comme suit : des bateaux quittaient l'Europe remplis de marchandises et venaient accoster le long des côtes ouest africaines. De là, les Européens troquaient leurs produits contre des esclaves. Ensuite, ces bateaux remplis d'esclaves repartaient vers les Amériques où ils étaient acheminés pour travailler dans les champs. Une fois aux Amériques, les esclaves étaient à nouveau échangés contre des céréales et autres denrées alimentaires qui devaient être envoyées en Europe. Ce phénomène a duré plusieurs siècles et a pris à l'Afrique plusieurs millions de ses enfants.

L'objectif de cette étude est de montrer que l'oralité peut être aussi efficace de l'écriture pour transmettre la mémoire de l'esclavage à Gorée. La tradition orale est un moyen efficient qui peut permettre à une population à majorité analphabète d'accéder à la connaissance. Plusieurs raisons expliquent aujourd'hui pourquoi la traite atlantique n'est pas bien connue au Sénégal : l'absence de programmes scolaires qui relatent ce phénomène, un taux élevé de 54% d'analphabétisme,<sup>1</sup> etc. Face à cette situation, la tradition orale, partie intégrante des civilisations africaines,

---

<sup>1</sup> Source: Agence nationale de la statistique et de la démographie et Ministère de l'éducation nationale. Ce taux d'analphabétisme est encore plus élevé en milieu rural.

est une alternative crédible à la tradition écrite. Il y a, certes, des limites à la tradition orale qui ont causé, entre autres, l'oubli d'une grande partie de la mémoire de la traite transatlantique à Gorée, mais une histoire comme celle d'Anta Majigéen Njaay montre l'importance des témoignages oraux.

## **Tradition orale et transmission de la mémoire de l'esclavage**

L'histoire de la traite atlantique à Gorée suscite de plus en plus un grand intérêt. En tant que lieu de mémoire, Gorée sert de support pédagogique à tous les chercheurs qui commencent à construire des traces écrites de l'esclavage. Mais la transmission de la mémoire ne se fait pas uniquement dans les textes écrits. La tradition orale est une possibilité offerte devant les récits officiels et écrits sur l'esclavage à Gorée. Les récits non officiels tels que sur l'histoire des signares et des mulâtres à Gorée montrent que le récit oral peut comporter un degré d'objectivité et de véracité assez élevé pour être accepté comme une source fiable de documentation historique.

L'histoire de Gorée n'est pas bien connue au Sénégal. Ce qui explique une telle ignorance, c'est que jusqu'ici elle est relatée par quelques manuels scolaires. Pourtant, malgré les efforts des différents gouvernements sénégalais pour une scolarisation de masse, une grande partie de la population reste analphabète et se réfère à la tradition orale pour connaître son histoire. Les griots sont dépositaires de cette tradition orale. C'est ainsi que nous avons choisi de recueillir le témoignage oral du griot, conteur et historien Babacar Mbaye Ndack<sup>2</sup> sur l'histoire d'« Anta Majigéen Njaay ». <sup>3</sup> Cette princesse est sûrement passée à Gorée avant d'être déportée parce qu'elle est sénégalaise et ses origines sont connues ainsi que certains membres de sa famille qui vivent jusqu'à présent au Sénégal. Son histoire a fait l'objet du récit oral authentique et fiable sur l'esclavage.

---

<sup>2</sup> J'ai eu un entretien avec lui pour développer mes idées et consolider mes arguments sur la tradition orale.

<sup>3</sup> Nom écrit en wolof (langue locale sénégalaise) mais avec l'alphabet français. On pourrait l'écrire ainsi : Anta Madjiguène N'Diaye.

Pendant longtemps, les griots ont constitué le témoignage vivant des faits historiques qui se sont déroulés au Sénégal. Ils appartiennent à une lignée d'historiens qui transmettent la connaissance de manière orale de génération à génération. La même histoire est soulignée par Souleymane Bachir Diagne dans ce propos suivant :

Ce récit tisse ensemble les faits historiques patiemment établis grâce aux archives, aux entretiens avec des historiens, mais aussi des griots sénégalais, les hypothèses les plus probables qui complètent ces faits, sans oublier la part d'imagination nécessaire pour mieux comprendre le roman que fut l'odyssée d'Anta/Anna Ndiaye. (Diagne 2020, 8)

La femme africaine a toujours fait preuve de bravoure. Celle qui est évoquée dans ce récit est un exemple irréfutable de courage. Elle est une Sénégalaise du Grand Jolof,<sup>4</sup> une jeune fille au destin immense qui entre dans l'histoire de l'Amérique et du Monde : Anta Majigéen Njaay, la princesse devenue esclave, puis grande dame et héroïne d'un combat pour la dignité, contre un système qui a fait beaucoup de torts aux Africains. Elle est originaire du Jolof (ancien royaume de Sénégal), pays mis en valeur, réveillé et révélé par son glorieux ancêtre Ahmadu Njaajaan Njaay (Ahmadou Ndiadiane Ndiaye), le premier Buurba (roi des rois), le rassembleur qui a marqué le royaume du Jolof comme Soundiata le fut pour le royaume mandingue.

Les origines aristocratiques d'Anta rappellent celles de ses frères et sœurs d'autres contrées du continent africain qui méritent d'être cités, Gaspard Yanga (1570-1609) appartenant à la famille royale du Gabon et qui, déporté, dirigea la résistance africaine au Mexique où il a fondé en 1630 la première cité libre d'Amérique, Yanga (Veracruz).

L'histoire d'Anta Majigéen Njaay rappelle aussi celle de King Amador de Kilombo (Sao Tome et Principe) en 1595 et qui a mené une résistance victorieuse à l'esclavage atlantique, tout comme Queen Nanny (1680-1750) héroïne de la Jamaïque. Certains conteurs (Diouf. Tafsir baba ndao. 2021. Entretien avec les conteurs Massamba Guèye, Baba-

---

<sup>4</sup> Le royaume du Jolof était fondé par le clan des Ndiaye entre le douzième et le treizième siècle. Ce royaume s'était développé et était parvenu à devenir un empire qui englobait plusieurs royaumes du Sénégal à savoir le « Cayor », « le Baol », « le Sine Saloum », « le Fouta-toro ».

car Mbaye Ndak)<sup>5</sup> affirment qu'elle appartient à la famille de Babacar Ndiaye et qu'elle est la sœur de Lat Koddu Majigéen et Birahim Madjiguène Ndiaye qui se sont battus pour devenir Buurba (roi) et avoir les moyens de la retrouver.

Anta Majigéen Njaay est capturée à 13 ans en 1806 au cours d'un grand raid négrier de la période de la traite transatlantique. Elle est arrachée à son royaume natal, un soir, pendant probablement sa promenade vespérale, avec sa courette dans laquelle il y avait certainement une servante de son âge et, une jeune complice d'enfance qui s'appelait Bambi Guissé.<sup>6</sup> Ce qui est aussi intéressant dans son histoire, c'est sa capacité à conserver ses valeurs sociales et son rang de princesse qu'elle a défendus hors du pays, dans un contexte difficile d'affirmation de soi. En effet, sur un marché du nouveau monde des Européens, à Cuba, alors lieu fort d'un empire colonial espagnol avide de richesses, elle est repérée et achetée par un planteur du nom de Zephania Kinsley ou Kingsley. Celui-ci, séduit par l'allure princière, le port altier de la jeune noble, la beauté de son corps moulé par des traditions de préparations aristocratiques au mariage, l'épouse contre l'ordre de cette époque et se soumet s à son désir de célébrer l'événement à la manière de son Jolof (royaume natal) et de son rang de princesse. Et elle devint, à la mode de ce pays, Señora Anna, Anna Kinsley, la Lingeer de Cuba (« lingeer », un titre donné aux femmes vertueuses).

Anta vécut à Cuba avec Zephania jusqu'à leur installation en Floride, alors possession espagnole, à Jacksonville. Leur plantation est devenue aujourd'hui un musée. À la mort du mari, Anta se battit avec courage contre la sœur de celui-ci qui voulait la déposséder des biens de son époux. Son courage et sa pugnacité supplantèrent vite son manque d'instruction, et elle gagna le procès. Elle reprit et dirigea la plantation jusqu'à la guerre hispano-américaine qui l'obligea à retourner à Cuba.

Mais consciente de ses responsabilités envers les esclaves, ses frères, qu'elle traitait en employés, elle revient à Jacksonville les affranchir, bravant la mort, supportant les énormes souffrances de cette longue guerre de survie installée par la Conquista. En cela, elle a fait honneur à ses

---

<sup>5</sup> Ce sont des historiens et conteurs sénégalais. Ils sont en vie et leur travail consiste à aller aux lieux où ces personnes habitaient pour y recueillir des informations.

<sup>6</sup> Récit oral du conteur et historien Babacar Mbaye Ndack.

quatre enfants nés de son union avec Zephania, de sa petite-fille Bessie Coleman, première femme afro-américaine pilote en Amérique et son arrière-petite-fille Jhonna Cole, première Afro-américaine aussi présidente du Spelman Collège à Atlanta. Anta Majiguéen a été rappelée à Dieu en 1870. Elle avait 77 ans. Son intelligence et sa bravoure ont fait d'elle une figure d'histoire marquante de Jacksonville.

Il n'est pas dit que toutes les sources écrites sont fiables. Certaines peuvent être orientées pour répondre à leurs commanditaires.<sup>7</sup> L'objectivité des sources écrites peut donc ne pas être garantie. Les sociétés africaines n'ignorent pas l'écriture mais ce sont des sociétés qui ont privilégié la transmission de la connaissance par l'oralité. Ce sont aussi des sociétés qui ont toujours assuré la continuité d'un mode de fonctionnement en transmettant la connaissance historique oralement de génération en génération.

L'oralité participant, par l'expression et la transmission d'un patrimoine verbal, à la perpétuation des traits définitoires de chaque culture en même temps qu'à la reproduction de ses normes et de ses pratiques (fonction réduite dans les civilisations de l'écriture) détermine tout un système de production, de transmission, de consommation qui présente des modalités différentes de celles de la scripturalité. (Derive et Baumgardt 2008, 18)

Les auteurs Djibril Tamsir Niane et Mamoussé Diagne ont beaucoup insisté sur le rôle de l'oralité pour conserver et faire connaître l'histoire de l'Afrique. Ils ce sont tous les deux préoccupés de savoir comment un peuple qui n'a pas une tradition écrite accessible peut-il transmettre sa culture de génération en génération.

En Afrique, la tradition orale bien connue est incarnée par les griots. Ces derniers sont différents de « cette caste de musiciens professionnels faite pour vivre sur le dos des autres ; dès qu'on parle de griots, on pense à ces nombreux guitaristes qui peuplent nos villes et vont vendre leur musique dans les studios d'enregistrement de Dakar et Abidjan » (Niane 1960, 5). Cette caste de griots se limiterait à mener des activités ludiques, monnayant leurs talents. Pourtant, ceci n'a pas toujours été le rôle du

---

<sup>7</sup> Abdoulaye Bathily (1989) donne les exemples suivants: la *Chronique de Guinée* rédigée en 1453 par Gomes Eanes de Zurara, à la demande d'Alphonse V, roi du Portugal, la *Description de l'Afrique de Hassan Al-Wazzan* (Léon l'Africain), commandée par le pape Léon X (Jean de Médicis) et publié à Venise en 1525.

griot. Dans l'Afrique traditionnelle, le griot était au cœur du système politique et social. Ses ancêtres sont témoins du passé et le lui ont transmis; il avait donc la légitimité de le transmettre par voie orale. Par sa connaissance de l'histoire, le griot était un régulateur social, le dépositaire de la mémoire historique. À cette époque, la parole était sacrée. C'est pourquoi, les personnes qui détenaient cette science de la parole étaient considérées comme détentrices du savoir. Paul Gilroy évoque cette idée dans *L'Atlantique noir*. Il écrit :

L'art du conte et de la musique ont contribué à créer une sphère publique alternative, qui à son tour a fourni son contexte au développement de styles particuliers de théâtralisation autobiographique et de construction publique de soi, et à leur diffusion comme éléments à part entière de contre-cultures raciales subordonnées. Cela est sans doute secondaire s'agissant de rituels antiphoniques qui constituent la communauté et donnent une crédibilité à la revendication d'une tradition fermée, mais le contenu de ces histoires reste important, précisément parce qu'il s'éloigne radicalement de la commémoration de l'esclavage lui-même. (Gilroy 2017, 329)

Les griots étaient indispensables dans l'organisation des sociétés. L'histoire de Gorée ne fait pas exception. Nombreux sont les habitants de Gorée qui ne connaissent l'histoire de l'esclavage qu'à travers le récit oral. Pour cela, il est important de souligner le travail de l'historien et conteur Joseph Ndiaye, auteur du livre : *Il fut un jour à Gorée : l'esclavage raconté à nos enfants* (2006).

Les témoignages des historiens et orateurs sont importants parce qu'ils expliquent pourquoi l'histoire de l'esclave n'est pas très connue des Sénégalais. Dans une société sénégalaise qui n'est pas encore totalement alphabétisée, se limiter aux manuels scolaires pour raconter l'histoire de l'esclave devient insuffisant. En effet, la mémoire collective a encore besoin de l'oralité. La parole est adéquate pour fixer et transmettre la mémoire. L'histoire de l'esclave à Gorée peut être bien connue par les Sénégalais si elle est bien racontée par des canons de transmission de savoir comme le conte, le récit oral, etc. Car, en Afrique, la parole donnée est plus précieuse que le texte écrit.

D'autres peuples se servent de l'écriture pour fixer le passé; mais cette invention a tué la mémoire chez eux; ils ne sentent plus le passé, car l'écriture n'a pas la chaleur de la voix humaine. Chez eux, tout le monde croit connaître alors que le savoir doit être un secret; les prophètes n'ont pas écrit et leur parole n'en a été que plus vivante. (Niane 1960, 78-79)

L'oralité est indispensable dans la tradition africaine parce qu'elle fait partie intégrante du système de transmission des connaissances. Lorsque le griot évoque un récit, c'est un moment adéquat pour fixer l'histoire dans la mémoire de chacun des auditeurs. Mamoussé Diagne le précise ainsi :

On comprend que, dans ces conditions, avec l'éventail du registre des émotions sur lequel vient broder la magie de ses évocations, le récitant arrive à imprimer durablement dans la mémoire des auditeurs ce qu'il veut communiquer. C'est de cette façon qu'il atteint pleinement son but : à partir de sa propre mémoire individuelle, créer du mémorable social et le transférer efficacement dans celle des autres. (Diagne 2005, 321)

Autrement dit, le récit oral a plusieurs rôles dans la société africaine. À travers l'oralité, on parvenait à transmettre la connaissance historique sous forme d'initiation (au sens éducatif du terme), à réguler la société, à dissiper les conflits, etc. C'est pourquoi, dans *Kaïdara*, Amadou Hampathé Ba personnifie le récit oral en ces termes : « Je suis futile, utile, instructif » (Ba 2021, 12).

À propos de l'esclavage, « l'Afrique détient une grande partie de l'information, parce que riche de sa mémoire orale et de ses sites négriers et autres lieux de mémoire ».<sup>8</sup> La tradition orale a permis de transmettre l'histoire de la traite négrière. En effet, une partie de la traite atlantique qui s'est déroulée à Gorée fait l'objet de plusieurs récits. Certains écrits sont l'œuvre de Portugais et d'Hollandais qui étaient les premiers à s'installer sur l'île. Ces récits évoquaient le paysage de l'île, son climat, etc., mais ne relataient pas (d'après les conteurs et historiens Massamba Guèye, Babacar Mbaye Ndack) le mode de vie des habitants de la côte dakaroise qui séjournèrent à Gorée pour y mener des activités de pêche. D'autres récits sont l'œuvre des traditions orales qui constituent les principales sources de connaissance dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. C'est le cas de l'ancien conservateur de la Maison des esclaves de Gorée Joseph Ndiaye, qui a souligné très tôt la nécessité de s'appuyer sur la tradition orale (plus accessible) qui était le moyen le plus rapide pour conserver et transmettre la mémoire historique de la traite négrière.

---

<sup>8</sup> Mamadou Camara Lefloche, « traditions orales, traitement occulte et domptage de l'esclave au Rio Pongo », in *Tradition orale et archives de la traite négrière*, sous la direction de Djibril Tamsir Niane, UNESCO 2001), p. 114.

Pourtant, on pourrait tenter de remettre en cause le caractère objectif de l'oralité, mais lorsqu'on comprend le fonctionnement des civilisations africaines, on se rend compte que l'oralité a un mode de fonctionnement qui justifie toute sa fiabilité. Toutefois, quand on se situe dans un contexte occidental, on pourrait douter de cette fiabilité.

L'Occident nous a malheureusement appris à mépriser les sources orales en matière d'Histoire. Ainsi, même parmi les intellectuels africains il s'en trouve d'assez bornés pour regarder avec dédain les documents « parlants » que sont les griots et pour croire que nous ne savons rien ou presque rien de notre passé, faute de documents écrits. Ceux-là prouvent qu'ils ne connaissent leur propre pays que d'après les Blancs. (Niane 1960, 6)

Djibril Tamsir Niane fait une mise en garde qui sera bien prise au sérieux par Joseph Ndiaye. Celui-ci ne voulait pas que l'histoire de la traite atlantique à Gorée soit connue uniquement à partir des récits écrits par les esclavagistes portugais et hollandais, qui furent les premiers à débarquer à Gorée. De tels récits ne pouvaient pas relater tout ce qui s'était passé. Joseph Ndiaye pense que ce serait important d'appuyer sur un levier solide tel que la tradition orale pour permettre au plus grand nombre de s'approprier leur propre histoire. Ainsi, comme un historien, il a entamé un travail de transmission de connaissance par la voie orale en utilisant le mode de fonctionnement des civilisations orales. Il a transmis oralement cette histoire à plusieurs jeunes citoyens de Gorée qui sont, aujourd'hui, les principaux guides touristiques de l'île de Gorée chargés de raconter l'histoire aux visiteurs.

De nos jours, si nous arrivons à avoir une idée de la traite négrière à Gorée jusqu'à vouloir écrire des textes sur cette histoire, alors nous le devons, en grande partie, à cette narration orale. Il y a certes des limites à l'oralité, mais il n'en demeure pas moins que les civilisations africaines ont conservé et transmis leur histoire grâce à la tradition orale. Ursula Baumgardt et Jean Derive précisent que le but de leur ouvrage *Littératures orales africaines* est de faire connaître la fiabilité de la tradition orale africaine. Ils écrivent, à cet effet :

Un autre objectif est de remettre en cause le cliché d'une littérature orale africaine fondamentalement passéiste, fixée une fois pour toutes dans des répertoires patrimoniaux qui se répètent à l'envi au sein d'un univers rural archaïque. Cette vision très répandue de la littérature orale africaine « traditionnelle », comme on dit encore, ne correspond nullement à la réalité de son fonctionnement. (Derive et Baumgardt 2008, 7)

Autrement dit, il y a lieu de souligner que ceux qui remettent en cause les civilisations orales n'en connaissent pas le fonctionnement. Il s'agit d'un schéma bien précis qui permet de fixer l'histoire, de la conserver, puis de la transmettre. Mamoussé Diagne, citant Geneviève Calame-Griaule, énumère les quatre fonctions essentielles qui traduisent la mise en œuvre de l'oralité et qui justifient toute sa fiabilité.

Ce sont, successivement : la fonction « phatique » (contribuant à l'établissement ou au maintien de la communication); la fonction « d'information » proprement dite (qui va au-delà des énoncés effectivement formulés); la fonction « explicative » (gestes et attitudes redondants apportant un supplément d'informations); la fonction de « dramatisation » (se manifestant dans la mise en scène et l'animation). (Diagne 2005, 26)

L'oralité obéit à des normes qui la rendent crédible. Des peuples entiers ont construit leur patrimoine historique et culturel autour de l'oralité. Dans *Tradition orale et archives de la traite négrière* sous la direction de Djibril Tamsir Niane, Doudou Diène rappelle que « l'étude de la tradition orale permet en effet de combler des lacunes et d'élucider des questions fondamentales sur lesquelles les sources écrites et les archives ne fournissent pas une appréhension complète et objective » (2001, 114). À propos de la traite négrière, Niane précise dans le même ouvrage que les sources orales « véhiculent des informations inédites [...] La documentation écrite ne prenant en compte l'esclave qu'une fois au port négrier » (2001, 114). La tradition orale témoigne du traumatisme profond provoqué par l'esclavage. Elle rappelle les souffrances subies par les esclaves livrés à la perversité des maîtres esclavagistes. Des esclaves qui n'ont plus aucun contact avec leurs ancêtres restés en Afrique et qui ne transmettront à leur descendance qu'« un vide généalogique ».

## Les limites de l'oralité

Le mode de fonctionnement de l'oralité donne sens à l'utilisation des images et des métaphores. C'est ce qui explique certainement que les civilisations orales ont développé des épopées, des contes, des mythes et légendes, etc. Dans ces civilisations, le savoir n'est pas transmis de manière segmentée (au sens moderne du terme avec plusieurs matières), mais de manière généraliste. Dans ce contexte, celui qui est considéré comme un « maître de la parole » est un généraliste (il est historien, phy-

sicien, ethnologue, etc.). Seulement, « ce maître de la parole » peut donner des explications insuffisantes ou qui manquent de précisions. Il peut en effet occulter beaucoup d'éléments importants. Dans la traite transatlantique, par exemple, les récits oraux fiables venant du Sénégal sont rares. La majorité de la population n'en parle pas par méconnaissance et il y a un problème d'accès à la documentation qui n'est pas à la portée du faible pouvoir d'achat des Sénégalais (les textes les plus importants ne peuvent être obtenus qu'à partir d'une commande et sont souvent très chers). Les griots, qui étaient dépositaires de cette tradition orale, s'intéressent plus aux activités ludiques qui leur rapportent de l'argent. « Le statut social de cette pratique du conter a naturellement changé quand le genre du roman a pris de l'importance, diminuant le pouvoir de l'autobiographie et altérant l'idée de tradition, ainsi que le rapport entre oralité et écriture » (Gilroy 2017, 121). Pourtant, il suffit d'interroger le répertoire des chants des esclaves tels que « Michael Row the Boat Ashore » traduit plus tard par Johnny Hallyday par « Pour nos joies et nos peines », « Rock O'My Soul », « Nobody knows the trouble I've had », pour comprendre qu'ils ont, en mémoire, plusieurs traces de leurs histoires.

Les chants des esclaves dans les plantations étaient certes des moments, pour eux, d'extérioriser leurs souffrances, mais ces chants, qui sont à l'origine du jazz, sont la preuve irréfutable d'un héritage solide issu de la tradition orale. Celle-ci fait partie intégrante de leur culture. C'est la raison pour laquelle la musique était vitale pour les esclaves. Ils se voyaient interdire, souvent sous peine de mort, l'accès à l'alphabétisation, et que les possibilités d'expression culturelle qui leur étaient accordées, comme substitut aux autres formes d'autonomie individuelle que leur déniait la vie dans les plantations et baraquements, étaient extrêmement rares. C'est dans la longue lutte des maîtres et des maîtresses avec les esclaves, au moment où ont pris corps l'indétermination et la polyphonie de leur langage, que la musique est devenue vitale. Ce conflit résolument moderne est le produit de circonstances dans lesquelles le langage avait perdu une partie de sa puissance référentielle et de son rapport privilégié avec les concepts (Gilroy 2017, 142).

L'absence d'écriture – encore que l'Afrique a bien connu des systèmes d'écriture à l'image des signes bambaras de l'Empire mandingue au XIII<sup>e</sup> siècle ou de l'alphabet guèze au V<sup>e</sup> siècle dans le royaume d'Axoum, actuelle Éthiopie – n'a pas privé l'Afrique d'un passé ; mais la tradition

orale est privilégiée parce qu'elle a une portée didactique, une valeur à inculquer aux enfants par une transmission intergénérationnelle continue. Les enseignants généralistes étaient des traditionalistes confirmés.

Les veillées culturelles en Afrique traditionnelle, de véritables moments de causerie, étaient définies comme « l'école des maîtres de la parole » (Ba 2021, 212). Amadou Hampathé Ba nous liste quelques-uns de ces maîtres, en l'occurrence Koullé, Modibo Koumba, Danfo Siné. Selon l'auteur de *Kaïdara et Amkoullé, l'enfant peul*, « de tels hommes pouvaient aborder presque tous les champs de la connaissance d'alors, car « un connaisseur » n'était jamais un spécialiste au sens moderne du mot, c'était plutôt une sorte de généraliste. La connaissance n'était pas compartimentée » (Ba 2021, 212-213). À « l'école des maîtres de la parole », les jeunes étaient formés à la culture pour comprendre l'importance des us et coutumes dans l'identité de la personne et même dans sa personnalité et son caractère. La topographie était enseignée pour aider à la construction des villages et des maisons, surtout pour savoir le bon positionnement d'une maison, lequel garantissait une bonne santé. L'histoire, quant à elle, servait à conserver les faits marquants du passé qui permettent de comprendre certaines situations du présent. Mais il arrivait que certaines situations ne soient pas dites au nom de la pudeur, de la discrétion, de la protection d'une famille, etc. Et ceci est obstacle à la connaissance véritable de l'histoire. On enseignait aussi l'astronomie pour permettre aux gens de comprendre la manière de se situer et de se déplacer tout en ayant la notion du temps. Bref, lors d'une seule veillée culturelle, tous ces éléments (qui ne sont pas les seuls) étaient abordés.

Mais cet enseignement manquait d'expérimentation. Les auditeurs pouvaient avoir une idée de l'astronomie sans pour autant avoir une compréhension précise des bases de l'astronomie. Toutefois, il est tout à fait possible de constater que si le récit oral n'a pas permis de mieux connaître l'esclave à Gorée, c'est qu'il y a eu plusieurs autres obstacles au discours dans l'Afrique traditionnelle.

Le récit oral transmet le savoir non pas de manière démocratique, mais de manière sélective. Dans *Civilisation ou Barbarie* (2000), Cheikh Anta Diop considère que l'obstacle majeur à la tradition orale est relatif à une transmission initiatique qui a enfoui les connaissances les plus avancées du monde d'alors pour les ossifier dans l'espace du sacré, qui, comme nous le savons, est le lieu du cru et non celui du su. Dans les civilisations

orales, à force de répétitions, le récit subit des modifications sensibles et le discours devient peu à peu subjectif, incomplet et même falsifié. Quand le griot doit plaire au roi auquel il chante ses exploits, il peut transformer la vérité historique. Ibrahima Baba Kaké dans *Combats pour l'histoire africaine* (1982) souligne que le récit du griot peut être source d'erreurs en ce sens qu'il utilise le sensationnel pour plaire à son public (1982, 108). On note parfois un grossissement démesuré des faits au moment de les raconter. Ceci peut altérer la véracité des événements. Il arrive très souvent, dans les récits, d'entendre des paroles empreintes d'excès et de démesure. Certes ces raisons évoquées ne sont pas les seules, mais elles font partie des éléments qui expliquent la méfiance de certains scientifiques à l'égard de l'oralité. Joseph Ki-Zerbo montre dans son *Histoire de l'Afrique d'hier à demain* (1972) qu'il est de valider la tradition orale par rapport aux sources écrites et à l'archéologie (1972, 109). Ce qui explique pourquoi l'esclavage n'est pas bien raconté au Sénégal par certains griots, qui préfèrent se lancer dans des activités plus rémunératrices. Les manquements peuvent être relevés quant à la manière de conserver et transmettre l'histoire de manière orale. Abdoulaye Bathily dans *Les Portes de l'Or. Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers – VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, soulignant « le rôle irremplaçable de la tradition orale comme source de l'Histoire »* (1989, 100), insiste sur les limites des sources orales qui sont confrontées à l'incertitude des informateurs, à leur objectivité et à leur corruption. La validité des témoignages hérités de la tradition orale reste donc relative.

## Conclusion

Gorée est une île-mémoire qui permet à la diaspora africaine dans les Amériques de se familiariser avec les cultures africaines. Certes, cette diaspora est une descendance africaine, mais elle ne vit pas et ne connaît pas les réalités des cultures africaines. C'est pourquoi, elle a besoin de Gorée comme repère géographique et en tant que lieu de « pèlerinage ». Gorée est un lieu approprié pour jouer ce rôle grâce à tous les monuments qui s'y trouvent et qui témoignent de la traite négrière transatlantique. Mais, à côté de ces traces matérielles, l'oralité peut aussi servir de support pédagogique à l'Atlantique noir. C'est un moyen par lequel la

mémoire historique peut se conserver et être transmise. Pour cela, il est important de mettre à niveau une logique de la tradition orale qui sera bâtie autour d'un modèle épistémologique. Ceci permettra de reconstruire un passé qui tend vers l'oubli. Le contexte actuel connaît de plus en plus de bouleversements et chaque peuple doit se construire autour d'un idéal qui prend en compte toutes les voies de connaissance. Certes, la tradition orale connaît des limites, mais elle demeure une source fiable de connaissance, surtout dans des sociétés dont la majorité de la population ne sait pas lire.

## Bibliographie

- Aguessy, Honorat. 1972. « Tradition orale et structure de pensée : essai de méthodologie. » *Cahiers d'Histoire mondiale* 14(2) : 88-96.
- Ba, Amadou Hampâté. 2021. *Amkoullel, l'enfant peul*. Paris : Flammarion.
- Bathily, Abdoulaye. 1989. *Les portes de l'or : Le royaume de Galam (Sénégal) de l'ère musulmane au temps des négriers – VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : L'Harmattan.
- Calame-Griaule, Geneviève. 1965. *Ethnologie et langage : La parole chez les Dogons*. Paris : Gallimard.
- Derive, Jean et Ursula Baumgardt. 2008. *Littératures orales africaines*. Paris : Karthala.
- Diagne, Mamoussé. 2005. *Critique de la raison orale*. Paris : Karthala.
- Diagne, Souleymane Bachir. 2020. « Préface. » Dans : *Anna Madgigine Jai Kingsley : Princesse en Afrique, esclave en Floride*. Paris : Albin Michel.
- Diouf, Tafsir baba ndao. 2021. Entretien avec les conteurs Massamba Guèye, Babacar Mbaye Ndak.
- Gilroy, Paul. 2017. *L'Atlantique noir : Modernité et double conscience*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Kaké, Ibrahima Baba. 1982. *Combats pour l'histoire africaine*. Paris : Présence Africaine.

- Konaté, Doulaye. 2006. « Traditions orales et écriture de l'histoire africaine : sur les traces des pionniers. » *Présence Africaine* 1(173) : 91–106.
- Ndiaye, Joseph. 2006. *Il fut un jour à Gorée: L'esclavage raconté à nos enfants*. Paris: Michel Lafon.
- Niane, Djibril Tamsir (éd.). 2001. *Tradition orale et archives de la traite négrière*. UNESCO.
- Niane, Djibril Tamsir. 1960. *Soundjata ou l'épopée mandingue*. Paris: Présence Africaine.
- Samb, Djibril et Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop. 1997. *Gorée et l'esclavage : Actes du séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7–8 avril 1997)*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop, IFAN.
- Schafer, Daniel L. 2020. *Anna Madgigine Jai Kingsley: Princesse en Afrique, esclave en Floride*. Paris: Albin Michel.